



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Évaluation des politiques publiques sous l'angle des ODD

Question écrite n° 23420

### Texte de la question

Mme Florence Provendier appelle l'attention de Mme la ministre de la transition écologique et solidaire sur la mise en œuvre d'outils qui permettront d'évaluer les politiques publiques sous l'angle des objectifs du développement durable (ODD). Le président de la République a présenté la feuille de route des ODD de la France lors de l'assemblée générale des Nations unies qui s'est tenue les 24 et 25 septembre 2019. Au travers de cette feuille de route, la France réaffirme son engagement à mettre en œuvre les ODD. Elle définit des priorités d'action et renforce la dynamique collective pour les atteindre. Elle engage le Gouvernement, le Parlement, les collectivités territoriales, les acteurs publics et privés, ainsi que l'ensemble de la société civile, autour des six enjeux cruciaux pour la contribution de la France à « l'Agenda 2030 ». À l'Assemblée nationale, un groupe d'étude ODD a été créé le 22 mai 2019, regroupant 48 députés. Une de ses missions est d'examiner les textes, sous l'angle des ODD, à commencer par le projet de loi anti-gaspillage pour une économie circulaire. L'an prochain, le projet de loi de finances pour 2021 évaluera l'ensemble des dépenses budgétaires et fiscales en fonction de leur impact sur l'environnement. Dans cette perspective, elle souhaiterait connaître les mesures que le Gouvernement compte mettre en place pour élaborer les politiques publiques sous le prisme des ODD.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Florence Provendier](#)

**Circonscription :** Hauts-de-Seine (10<sup>e</sup> circonscription) - La République en Marche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 23420

**Rubrique :** Développement durable

**Ministère interrogé :** [Transition écologique et solidaire](#)

**Ministère attributaire :** [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [8 octobre 2019](#), page 8563

**Question retirée le :** 21 juin 2022 (Fin de mandat)